

LES FOUS DU VOLANT

Pour la première année, un challenge inter-entreprises de badminton a eu lieu. À l'initiative de Sylvie Bertrand, présidente de la Fédération Monégasque de Badminton et du Monaco Badminton, il a réuni 8 entreprises. C'est la société Dietsmann qui l'a emporté face aux pompiers sur le score de 3-2.

Par Romain Chardan - Photos : Erika Tanaka.

Dans les pages sports du quotidien local, les championnats inter-entreprises ont pris pour habitude d'avoir leur place. Que ce soit le football ou le beach-volley, pour ne citer qu'eux, ils donnent l'opportunité aux salariés de la Principauté de s'adonner à leur sport de prédilection après les heures de travail, sans pour autant empiéter sur leurs week-ends. Et cette année, un tout nouveau challenge s'est mis en place. Habitué des plages, le badminton a pris place dans le gymnase du Lycée Technique et Hôtelier pour cette grande première. "Au départ, c'était une demande de mes licenciés qui travaillent dans les sociétés de Monaco. Ils voulaient un tournoi pour les entreprises à l'image de ce qui se fait dans d'autres sports. J'ai trouvé que c'était une bonne chose de diversifier l'offre", explique Sylvie Bertrand, organisatrice de ce premier challenge et présidente du Monaco Badminton.

Équipes

Pour cette première année, ce sont huit équipes qui ont pris part au tournoi qui a débuté en janvier dernier. La formule était simple. "Ce sont des équipes mixtes. Pour chaque rencontre il y a 5 matches (deux simples hommes, un simple femmes, un double hommes et un double mixte), on fait le total de ces oppositions et on déclare le vainqueur." Les équipes étaient ainsi réparties en deux poules de 4. Mais la volonté pour l'an prochain de voir un plus grand nombre d'équipes se fait déjà sentir, à l'image du capitaine de Dietsmann, Emmanuel Capra. "C'est un bon début. Il faut maintenant que cela gagne en visibilité, car plus le tournoi sera connu, plus il y a aura d'équipes. Entre 12 et 15 équipes pour l'an prochain, ce serait très bien," lance le vainqueur.

Et à en croire celle qui est également présidente de la Fédération Monégasque de Badminton, il y aura également quelques ajustements. "On m'a demandé si on pouvait intégrer un double femmes, donc je pense qu'on le fera." Le nombre



de joueurs par équipe pourrait donc augmenter, alors qu'il était limité à huit cette année.

Licenciés

Point intéressant pour les sportifs participant à ce challenge, ils ont la possibilité de s'entraîner sur les créneaux du club, sans pour autant en être licenciés. Un choix de la part de Sylvie Bertrand qui va s'avérer payant, puisque le nombre d'adhérents devrait évoluer. "La plupart des joueurs ne sont pas licenciés, mais un certain nombre d'entre eux vont venir s'inscrire l'an prochain." D'autant que la mise en place du tournoi s'est faite facilement, notamment grâce à l'engouement suscité au sein des sociétés. "Cette année, comme c'était le premier, on a laissé les équipes s'organiser entre elles. Les capitaines ont eux-mêmes monté leur équipe,



et le challenge a commencé fin janvier. Mais l'an prochain, nous allons réduire la période. Certains sportifs sont inscrits dans divers challenges, et on ne veut pas empiéter sur les autres," précise Sylvie Bertrand.

Dans la joie et la bonne humeur

Si le tournoi est une réussite, c'est aussi parce que tout s'est déroulé dans une ambiance bon enfant. Pour preuve, l'auto-arbitrage en place n'a souffert d'aucun problème. "Sur chaque journée de rencontre, il y a un membre du club qui officie comme juge arbitre en cas de nécessité, mais nous n'avons eu aucun souci d'arbitrage." À l'image de la finale disputée entre les pompiers de Monaco et les salariés de Dietsmann, les matches ont été disputés, mais toujours dans le bon esprit. "C'était vraiment très bien", confie Stéphane Lorme, capitaine de l'équipe des pompiers avant de rajouter que "nous le referons l'an prochain avec grand plaisir. Les gens se sont pris au jeu et se sont aperçus que c'était à la fois très technique mais aussi très physique." Il suffisait d'ailleurs de voir l'intensité avec laquelle se déroulaient certaines parties pour comprendre la débauche d'énergie nécessaire dans le but de remporter un match. Au final, c'est la société Dietsmann, portée par son capitaine qui a notamment remporté le dernier simple décisif, qui s'est imposée 3-2 face aux pompiers. Et même lors de la remise des trophées, le partage et les sourires étaient encore au rendez-vous. Alors à l'année prochaine !

3 QUESTIONS À SYLVIE BERTRAND

Ce challenge va vous permettre de gagner des licenciés pour le Monaco badminton ?

À l'heure actuelle, on dépasse les 150 licenciés, ce qui est bien puisque le club existe depuis août 2010. L'an dernier, on était à 144 en fin d'année. Donc ça augmente tranquillement. Et on devrait récupérer une dizaine de licenciés supplémentaires grâce à ce challenge.

Êtes-vous satisfaite du développement du club et de la Fédération ?

La Fédération a un an de moins que le club. On

a été officiellement reconnu sur le plan international l'an dernier et on a participé pour la 1^{ère} fois à l'assemblée générale. On a des projets avec eux (la Fédération Internationale), ils vont nous aider notamment sur ce qui touche à l'école de badminton. Le développer auprès des jeunes, c'est vraiment ce que je veux mettre en place.

D'autres projets ?

On a des projets de compétitions aussi. Notamment des tournois internationaux. Sur le plan du club, on a organisé notre premier tournoi régional, le tournoi de la Roca, que l'on va certainement étendre l'an prochain sur le plan national.

